

**Assemblée générale**

Distr. générale
31 janvier 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 135 de l'ordre du jour

Financement de la Force des Nations Unies**chargée du maintien de la paix à Chypre**

**Rapport sur l'exécution du budget
de la Force des Nations Unies chargée du maintien
de la paix à Chypre pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006**

Rapport du Secrétaire général**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
III. Exécution du budget	18
A. Ressources financières	18
B. Évolution des dépenses mensuelles	19
C. Autres recettes et ajustements	19
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	19
E. Contributions non budgétisées	20
IV. Analyse des écarts	20
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	21



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police des Nations Unies et composante appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	18 050,1	18 131,3	(81,2)	(0,4)
Personnel civil	12 578,7	12 228,3	350,4	2,8
Dépenses opérationnelles	13 555,5	13 466,7	88,8	0,7
Montant brut	44 184,3	43 826,3	358,0	0,8
Recettes provenant des contributions du personnel	2 112,1	2 001,0	111,1	5,3
Montant net	42 072,2	41 825,3	246,9	0,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 431,2	1 278,4	152,8	10,7
Total	45 615,5	45 104,7	510,8	1,1

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne) ^b	Taux de vacance (pourcentage)
Contingents	860	873 ^c	(1,5)
Police des Nations Unies	69	65	5,8
Personnel recruté sur le plan international	41	36	12,2
Personnel recruté sur le plan national	113	109	3,5
Personnel temporaire ^d	—	—	—

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c En raison des chevauchements au moment de la relève et du maintien dans leurs fonctions jusqu'au 31 octobre 2005 de 15 officiers affectés aux affaires civiles en attendant le déploiement de l'intégralité de l'effectif de policiers des Nations Unies approuvé.

^d Autre que pour les réunions.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'élevait à 44 346 600 dollars (montant net : 42 209 400 dollars), non compris les contributions volontaires en nature prévues, soit 1 431 200 dollars. Il prévoyait des effectifs comprenant 860 membres de contingents dont un groupe composé d'un nombre maximum de 40 observateurs militaires et officiers de liaison, 69 policiers des Nations Unies, 42 fonctionnaires internationaux et 113 agents recrutés sur le plan national (voir A/59/656).

2. Par la suite, le Secrétaire général a demandé pour la Force des ressources supplémentaires, d'un montant estimé à 3 052 700 dollars, pour financer l'achat de bâtiments préfabriqués destinés à abriter le personnel militaire logé au Ledra Palace Hotel et à Camp San Martin (voir A/59/656/Add.1). Dans son rapport sur le financement de la Force, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a noté que l'hébergement des contingents était assuré par le Gouvernement chypriote et que de nouvelles discussions avaient eu lieu sur la question du transfert des contingents dans de nouveaux locaux, mais que la Force n'avait pas encore reçu de réponse officielle du Gouvernement (A/59/736/Add.6, par. 34). La Force a été avisée de la décision du Gouvernement chypriote à cet égard en février 2006 et les travaux de rénovation du Ledra Palace et de Camp San Martin ont démarré en mars et en juillet 2006 respectivement.

3. Le Comité consultatif a recommandé que l'Assemblée générale mette en recouvrement un montant brut de 44 194 000 dollars (correspondant à un montant net de 42 081 900 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2005/06 (ibid., par. 36).

4. Par sa résolution 59/284, l'Assemblée générale a mis en recouvrement un montant brut de 44 184 300 dollars (montant net : 42 072 200 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2005/06. Le montant du crédit ouvert comprend des contributions volontaires versées par le Gouvernement chypriote d'un montant de 14 699 000 dollars, équivalant au tiers du coût du fonctionnement net de la Force, et un montant de 6,5 millions de dollars financé par le Gouvernement grec. Un montant brut de 22 985 300 dollars (montant net : 20 873 200 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour le fonctionnement de la Force durant l'exercice considéré.

II. Exécution du mandat

5. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dans sa résolution 186 (1964). Il l'a défini pour la période considérée dans le présent rapport, dans ses résolutions 1604 (2005) et 1642 (2005).

6. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de préserver la paix et la sécurité à Chypre, ainsi que de contribuer au retour à une situation normale.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits

dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante police des Nations Unies et composante appui).

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2005/06 effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : affaires politiques et civiles

Réalisation escomptée 1.1 : amélioration des relations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Ouverture de deux points de passage supplémentaires	Un point de passage a été ouvert en août 2005 (Astromeritis-Bostanci) au titre des dispositions temporaires facilitées par la Force (entre 7 heures et 19 heures) jusqu'à l'achèvement en mars 2006 du projet de construction de route financé par l'Union européenne, qui a permis les passages 24 heures par jour. Le point de passage de la rue Ledra n'a pas été ouvert en raison d'un désaccord entre les deux parties concernant la construction d'une passerelle pour piétons au-dessus d'une piste de patrouille empruntée par l'une d'entre elles.	
Application de mesures de confiance	Malgré le désaccord entre les deux parties au sujet des mesures de confiance, le règlement relatif à la ligne verte a été modifié en août 2005 pour inclure trois points de passage supplémentaires (Kato Pyrgos-Karavostasi, Kato Pyrgos-Kokkina et Kokkina-Pachyammos); au 30 juin 2006, les deux parties n'avaient toujours pas donné leur accord sur l'ouverture des points de passage proposés.	
Liberté de mouvement des personnes et des marchandises à travers la zone tampon	Quelque 3 millions de passages dans les deux sens; plus d'un million de livres chypriotes (soit plus de 2,2 millions de dollars) de marchandises ont franchi la ligne verte du nord vers le sud, et 318 000 livres chypriotes (approximativement 700 000 dollars) du sud vers le nord.	
Pas d'incident aux points de passage résultant du passage d'un côté à l'autre	Aucun incident grave n'a été signalé résultant du passage d'un côté à l'autre.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Facilitation et fourniture de contacts permanents au niveau le plus élevé avec les parties et les acteurs clefs concernant la question de Chypre	Oui	43 réunions avec les dirigeants des deux communautés et autres acteurs clefs pour créer des conditions propices à la reprise des négociations, à l'accroissement des contacts entre les deux communautés et à un accord sur la proposition d'établissement de mécanismes de

		discussion au niveau technique entre les représentants des deux parties, tels que des comités et des groupes de travail
		6 visites officielles dans les capitales clefs de la région et en Europe pour examiner la question de Chypre
		46 réunions avec les représentants des membres permanents du Conseil de sécurité et des puissances garantes
		46 séances d'information à l'intention de la communauté diplomatique sur l'île
Organisation de conférences, séminaires et colloques sur la réconciliation à Chypre et participation à de tels conférences, séminaires et colloques	Oui	Organisation d'une conférence liée à la Journée internationale de la femme à l'intention d'un groupe de femmes chypriotes grecques et de femmes chypriotes turques représentant les deux communautés
		5 réunions avec le Groupe d'étude des femmes de Chypre (composé de trois représentantes chypriotes grecques et trois représentantes chypriotes turques de haut niveau) pour examiner les modalités de coopération entre les deux communautés
Négociation, médiation et missions de bons offices auprès des parties sur les initiatives visant à instaurer la confiance	Oui	Proposition tendant à ce que les deux parties engagent des consultations pour examiner l'aide-mémoire de 1989 sur la supervision du cessez-le-feu à Chypre et la gestion générale de la zone tampon
		Initiative présentée aux deux parties concernant l'établissement de comités composés de représentants des deux communautés afin d'examiner des questions d'intérêt commun au niveau technique
		Initiative présentée aux deux parties pour associer la société civile de part et d'autre au règlement de la question de Chypre
		6 réunions de médiation en vue de l'ouverture du point de passage Astromeritis-Bostanci
		12 réunions afin d'obtenir l'accord des deux parties sur l'ouverture du point de passage prévu rue Ledra
Missions de bons offices auprès des deux parties afin de faciliter le règlement des différends et des questions relatives au passage d'un côté à l'autre	Oui	33 cas d'intercession auprès des parties afin d'améliorer la situation des personnes concernées (arrestations, incidents aux points de passage, éducation des enfants d'âge scolaire, facilitation de 27 évacuations médicales, etc.)

Organisation de 200 réunions entre des représentants des deux communautés issus des milieux politiques, privés et professionnels et des organisations de la société civile	105	Manifestations bicommunautaires au Ledra Palace, qui ont attiré 3 112 participants (les deux parties continuent à considérer que la présence des Nations Unies au Ledra Palace assure la neutralité voulue pour des manifestations bicommunautaires délicates). Le chiffre plus faible est dû au fait que les membres des deux communautés ont pu se rencontrer librement après l'ouverture des points de passage. En juillet et octobre 2005, facilitation du premier match de football entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs depuis 1968 En octobre 2005, facilitation de la première réunion entre les directeurs d'école chypriotes grecs et chypriotes turcs En novembre 2005, organisation d'un atelier sur la réconciliation entre enseignants chypriotes grecs et enseignants chypriotes turcs à Pyla En janvier 2006, facilitation d'une manifestation culturelle bicommunautaire pour les enfants chypriotes grecs et chypriotes turcs à Pyla
Liaison quotidienne avec les puissances garantes et d'autres États Membres sur des questions concernant l'exécution du mandat de la Force	Oui	1 380 contacts avec des représentants des puissances garantes et d'autres États membres intéressés
240 réunions avec des représentants des deux parties, d'organisations non gouvernementales et d'organisations civiques sur des questions intéressant les deux communautés et le règlement des conflits	304	Le nombre plus important que prévu s'explique par la recrudescence des différends entre les deux parties sur des questions concernant la propriété foncière le long de la zone tampon.
Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux sur l'évolution de la situation à Chypre et sur le rôle et les activités de la Force	1 040	20 réunions hebdomadaires du porte-parole avec les autorités locales et les médias
Liaison quotidienne avec les bureaux d'information des parties	Non	L'ouverture des points de passage a entraîné une réduction du nombre de contacts quotidiens nécessaires avec les bureaux d'information dans la partie nord et la partie sud de l'île en permettant aux représentants des médias de se déplacer plus librement dans l'île; les contacts hebdomadaires se sont poursuivis.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès sur la voie de la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon et de celles des Chypriotes grecs et des maronites dans le nord et des Chypriotes turcs dans le sud

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Passage de 4 en 2003/04 à 13 en 2004/05 et à 15 en 2005/06 du nombre de projets d'infrastructure exécutés dans la zone tampon	16 projets d'infrastructure contre 14 en 2004/05 et 12 en 2003/04 (construction et entretien de routes, construction d'un barrage en rivière, construction d'un entrepôt de bonbonnes de gaz, construction et rénovation d'églises, et projets d'entretien et de rénovation ainsi que de dépollution de l'environnement)	
Passage du pourcentage de mines et de munitions non explosées neutralisées dans la zone tampon de 0 % en 2003/04 à 20 % en 2004/05 et à 80 % en 2005/06	16 champs de mines ont été déminés (soit une superficie de 1 129 318 m ² , de laquelle ont été enlevées 45 mines antichars, 209 mines antipersonnel et 15 munitions non explosées), soit 33 % du nombre total de champs de mines.	
Pas de victimes des mines dans la zone tampon	Pas de victimes	
Ouverture d'une école primaire pour les Chypriotes turcs dans le sud	À l'issue de discussions avec la partie chypriote grecque concernant l'ouverture d'une école primaire turque à Limassol, la partie chypriote grecque a engagé deux enseignants chypriotes turcs pour pouvoir accueillir des enfants chypriotes turcs dans l'école chypriote grecque existante.	
Levée des restrictions à la liberté de mouvement imposées à 411 Chypriotes grecs et 153 Maronites dans le nord	Au 30 juin 2006, 385 Chypriotes grecs et 132 Maronites vivaient dans le nord. Cinq membres de la communauté maronite ont regagné leur lieu de résidence dans le nord; plusieurs religieuses catholiques ont été autorisées à recevoir la visite de leurs proches et à assister à des services religieux. Bien que les Chypriotes grecs et les Maronites vivant dans le nord puissent se déplacer plus librement depuis l'ouverture des points de passage en 2003, leur accès aux sites culturels et religieux dans le nord reste limité.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Intercession quotidienne auprès des autorités des communautés respectives de l'autre partie sur des questions concernant l'enseignement, la culture, la religion, etc.	Oui	Facilitation de quatre pèlerinages pour 1 700 Chypriotes grecs et d'une manifestation culturelle pour 1 000 Chypriotes grecs
Négociation d'accords avec les parties en vue de maximiser l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles : réouverture des routes publiques, des installations sportives et des entreprises économiques	Oui	Des entretiens ont eu lieu entre la Force et les autorités locales pour mettre en place des procédures visant à maximiser l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles tout en préservant son intégrité. Bien qu'aucun accord n'ait été conclu, la Force, en sa qualité d'autorité chargée d'assurer l'intégrité de la zone tampon et responsable de son administration, a maximisé son utilisation par les civils.

Identification et facilitation de deux projets d'infrastructure devant profiter aux deux communautés	1	Les travaux de réparation du réseau d'égouts de Nicosie dans la zone tampon ont été financés par l'Union européenne par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (en cours).
Réunions périodiques d'appel de fonds avec des donateurs potentiels pour des projets bicommunautaires à Pyla	1	Coordination avec des projets du PNUD (Action pour la coopération et la confiance à Chypre et Partenariat pour l'avenir) pour l'exécution de projets bicommunautaires à Chypre (assistance technique, activités communes entre le nord et le sud, et appui aux petites entreprises) Visite conjointe à Pyla avec les responsables du projet Action pour la coopération et la confiance à Chypre mené par le PNUD, aux fins d'expliquer les modalités d'un éventuel appel de fonds en faveur d'initiatives bicommunautaires
Médiation aux fins du règlement de questions économiques et juridiques entre les deux parties dans la zone tampon	Oui	Règlement d'un conflit entre des propriétaires fonciers chypriotes grecs et des agriculteurs chypriotes turcs dans le village d'Avlona dans la zone tampon
Coordination des réunions hebdomadaires sur les activités de déminage tenues avec les deux parties et des entrepreneurs internationaux	Oui	Sept réunions avec les forces en présence au sujet du déminage Il a été organisé moins de réunions du fait de la signature rapide d'un accord avec les deux parties, qui a permis de procéder au déminage.
Visites humanitaires hebdomadaires auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et auprès de Maronites dans le nord, et réunions humanitaires hebdomadaires avec des Chypriotes turcs dans le sud	190	126 convois humanitaires, acheminement de fonds et visites humanitaires auprès de Chypriotes grecs dans le nord 64 visites et réunions humanitaires avec des Chypriotes turcs dans le sud
Coordination du renforcement des capacités de l'école secondaire chypriote grecque à Rizokarpaso	Oui	Négociation d'un accord par la partie chypriote turque pour permettre à l'école secondaire chypriote grecque de fonctionner dans les six classes Assistance à la fourniture de manuels scolaires pour les écoles primaires et secondaires chypriotes grecques, pour la première fois sans objection des autorités dans le nord Facilitation du recrutement de sept enseignants chypriotes grecs au niveau secondaire
Facilitation du recrutement d'un professeur de turc pour les élèves chypriotes turcs à Limassol	Oui	Facilitation du recrutement en septembre 2005 de deux professeurs de turc pour dispenser l'enseignement de la langue, de la culture et des arts turcs

Réunions d'information périodiques avec les médias concernant le fonctionnement des points de passage et la circulation des marchandises dans la zone tampon	Oui	1 000 réunions d'information, contacts et réunions de liaison régulière avec des représentants des médias et appui aux 12 équipes de télévision couvrant les activités de la Force 12 numéros de Béret bleu (1 000 exemplaires chacun) 260 dépêches et 80 communiqués de presse
Mise à jour du site Web destiné au public	Oui	Définition d'une nouvelle architecture pour le site Web de la Force en vue de sa mise à niveau Le site Web de la Force a été enrichi de communiqués de presse et de photographies, d'informations courantes sur les activités de l'ONU, de rapports du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre et du texte des résolutions du Conseil de sécurité.

Composante 2 : composante militaire

Réalisation escomptée 2.1 : maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Diminution des effectifs des forces en présence dans la zone tampon de 2 638 en 2004/05 à 2 507 en 2005/06	Aucune diminution au cours de l'exercice considéré; sur les 69 réunions tenues aux niveaux du commandant de la Force et du chef d'état-major, neuf ont été consacrées à la réduction des effectifs des forces en présence sans produire de résultats.	
Baisse du nombre de violations du cessez-le-feu qui s'est établi à 1 025 en 2003/04 à 1 765 en 2004/05 et à 1 000 en 2005/06	946 violations du cessez-le-feu en 2005/06 contre 828 en 2004/05 et 1 765 en 2003/04; l'augmentation s'explique par la modification du concept des opérations qui tend à remplacer les bases de patrouille fixes par des structures mobiles, permettant ainsi à la Force d'observer et de signaler les violations de manière plus efficace.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
16 060 jours de patrouille de postes d'observation fixes (4 hommes par poste x 11 postes x 365 jours)	8 030	2 hommes par poste x 11 postes x 365 jours; la diminution s'explique par la modification du concept des opérations qui tend à remplacer les bases de patrouille fixes par des structures mobiles, ce qui a permis de réduire de 4 à 2 le nombre d'hommes par poste d'observation.
36 500 jours de patrouille mobile (10 hommes par patrouille x 10 patrouilles par jour x 365 jours)	87 600	Patrouilles de secteur : 2 hommes par patrouille x 102 patrouilles par jour x 365 jours; réserve de la force mobile : 2 hommes par patrouille x 6 patrouilles par jour x 365 jours; unité de

		police militaire de la Force : 2 hommes par patrouille x 12 patrouilles par jour x 365 jours; l'accroissement est imputable à la modification du concept des opérations qui tend à remplacer les bases de patrouille fixes par des structures mobiles.
29 200 jours de patrouille mobile à long rayon d'action (8 hommes par patrouille x 10 patrouilles par jour x 365 jours)	23 360	8 hommes par patrouille x 8 patrouilles par jour x 365 jours; la diminution s'explique par le fait que les patrouilles durent plus longtemps et couvrent une plus grande distance.
1 320 heures de patrouille aérienne sur toute la longueur de la zone tampon	1 325	En moyenne 55,2 heures par mois et par hélicoptère x 2 hélicoptères x 12 mois
Réunions de liaison quotidiennes à tous les niveaux avec les forces adverses sur des questions concernant la zone tampon	Oui	802 réunions avec les forces en présence (421 réunions avec les officiers de liaison de la Force, 91 réunions avec les commandants de secteur, 218 réunions avec les observateurs militaires et les officiers de liaison, 72 réunions au niveau du quartier général de la Force)
13 140 jours d'observateur militaire et d'officier de liaison (36 hommes par jour x 365 jours)	10 220	28 hommes par jour x 365 jours; la diminution s'explique par la réduction du nombre d'observateurs militaires et d'officiers de liaison effectivement déployés par les pays fournissant des contingents.
43 800 jours-homme assurés par des sections de la réserve de réaction rapide section (30 hommes par section x 4 sections x 365 jours)	37 960	26 hommes par section x 4 sections x 365 jours; la diminution tient au fait que le nombre d'hommes par section a été ramené de 30 à 26 compte tenu de la réduction des effectifs de la Force.

Composante 3 : police des Nations Unies

Réalisation escomptée 3.1 : renforcement du maintien de l'ordre dans la zone tampon

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre d'incidents liés à des infractions et à des troubles de l'ordre public dans la zone tampon et à proximité des points de passage, de 94 incidents en 2004/05 à 88 en 2005/06

127 incidents (incidents de chasse, incidents liés à des tirs, passages illégaux, vols, traite d'êtres humains); le chiffre plus élevé s'explique par la multiplication des patrouilles de la police des Nations Unies, qui a permis de détecter davantage d'incidents.

Aucun incident lié à la circulation des marchandises aux points de passage

2 cas d'arrestation par la police chypriote pour importation de marchandises et possession de documents

Diminution du nombre d'incidents entre les deux groupes de population dans le village mixte de Pyla (20 en 2003/04), de 27 en 2004/05 à 22 en 2005/06

17 incidents en 2005/06 (infractions pénales, litiges civils et agricoles, atteintes à l'ordre public), contre 3 en 2004/05 et 20 en 2003/04; le chiffre plus élevé s'explique par la multiplication des patrouilles de la police des Nations Unies, qui a permis de détecter davantage d'incidents.

Aucune manifestation violente dans la zone tampon Aucune manifestation violente

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
2 920 jours de patrouille de la police civile (2 policiers x 4 patrouilles par jour x 365 jours) dans la zone tampon, y compris dans les villages et à proximité des points de passage	9 468	En moyenne 2 policiers des Nations Unies par patrouille x 13 patrouilles par jour x 365 jours; le chiffre plus élevé est imputable au déploiement, en mars 2006, de l'intégralité de l'effectif autorisé de policiers des Nations Unies, à savoir 69 policiers, ce qui a permis d'accroître le nombre de patrouilles.
Contacts avec les villageois et les chefs des communautés sur des questions relatives à la surveillance policière de proximité	Oui	490 réunions aux fins de la délivrance de permis d'exploitation agricole aux villageois et du règlement des questions en suspens dans la communauté
Contacts avec la police chypriote et la police chypriote turque sur des questions relatives à la surveillance policière de proximité	Oui	665 contacts avec la police chypriote, l'élément de police civile turque et la police de la zone de souveraineté britannique
Deux visites par mois dans chacune des deux écoles de Pyla afin de multiplier les contacts entre les élèves et de réduire les tensions dans le village	8	Visites organisées deux fois par mois pendant l'année scolaire
Organisation de 50 rencontres entre les deux communautés de Pyla afin de renforcer la coopération entre elles	78	Réunions avec les chefs chypriotes grecs et chypriotes turcs à Pyla sur des questions intéressant leurs communautés respectives

Réalisation escomptée 3.2 : amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux Chypriotes grecs et aux Maronites dans le nord et aux Chypriotes turcs dans le sud

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Diminution du nombre de plaintes émanant des bénéficiaires de l'aide humanitaire de part et d'autre de la zone tampon, de 180 en 2003/04 et 160 en 2004/05 à 120 en 2005/06	50 plaintes en 2005/06 contre 180 en 2003/04 et aucune en 2004/05

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de 156 escortes aux convois d'aide humanitaire organisés deux fois par semaine	177	Escortes assurées par des policiers des Nations Unies
Fourniture de 24 escortes aux familles rendant visite aux prisonniers	41	L'augmentation s'explique par les escortes fournies aux familles turques rendant visite aux prisonniers détenus à la prison de Nicosia.

Fourniture d'une escorte aux pèlerins se rendant dans quatre lieux de culte de part et d'autre de la zone tampon	4	Escortes
--	---	----------

Composante 4 : appui

Réalisations escomptées 4.1 : fourniture à la mission d'un appui logistique, administratif et en matière de sécurité efficace

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Diminution de la valeur d'inventaire des biens devant être passés par pertes et profits au 30 juin 2004 (750 000 dollars sur une valeur totale de 15,5 millions de dollars), soit 3 % de la valeur d'inventaire totale au 30 juin 2006 contre 5 % au 30 juin 2004	Cette valeur représentait 4,5 % de la valeur d'inventaire totale au 30 juin 2006, soit 14,9 millions de dollars contre 4,8 % au 30 juin 2004 et 9,6 % au 30 juin 2005. L'augmentation s'explique par le fait que la proportion des biens devant être passés par pertes et profits et liquidés au 30 juin 2005 a été plus élevée que prévu (9,6 % de la valeur d'inventaire totale contre 5 %), à quoi s'ajoute le temps nécessaire pour passer par pertes et profits et liquider une grande quantité de matériel désuet, qui a augmenté du fait de la réduction des effectifs de la Force et de la réception de matériel d'autres missions pour remplacer le matériel désuet.	
Réduction du nombre d'accidents de la route auxquels sont mêlés des membres de la Force, soit 12 en moyenne par mois en 2005/06 contre 15 en 2004/05 et 17 en 2003/04	En moyenne, 11 accidents de la route par mois contre 9 en 2004/05 et 10 en 2003/04	
Respect des règles de l'Union européenne en matière de sécurité du travail	Les règles de l'Union européenne en matière de sécurité du travail ont été respectées dans le domaine prioritaire de l'hygiène et de la sécurité du travail (installation d'isolants dans les ateliers mécaniques, mise en place d'une nouvelle installation pour batteries, amélioration de l'éclairage sur les lieux de travail, rénovation des ateliers de matériel de transport et des installations de peinture au pistolet, et installation d'avertisseurs d'incendie supplémentaires). D'autre part, des mesures de prévention de la grippe aviaire ont été mises en place (construction d'une fosse de lavage de véhicules et installation de filets de protection contre les oiseaux).	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>

Amélioration des services

Mise en œuvre du programme de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs à la prévention routière	Oui	Organisation de 2 concours de conduite à l'intention des contingents et du personnel de la police des Nations Unies dans tous les secteurs pour promouvoir la sécurité routière, sensibiliser les conducteurs à la prévention routière et réduire le nombre d'accidents de la route
--	-----	---

Contingents et police civile

Déploiement, relève et rapatriement de 860 soldats et de 69 membres de la police des Nations Unies	873	Nombre moyen de soldats; l'effectif est plus élevé compte tenu des chevauchements lors de la relève et du maintien dans leurs fonctions jusqu'en octobre 2005 de 15 militaires affectés aux affaires civiles en attendant le déploiement de l'intégralité de l'effectif de policiers des Nations Unies approuvé.
	65	Nombre moyen de policiers des Nations Unies (l'effectif total approuvé a été atteint en mars 2006)
Fourniture et stockage de rations dans 6 postes militaires pour un effectif moyen de 860 soldats	6	Postes de stockage de rations militaires
	873	Nombre moyen de soldats

Personnel civil

Administration d'un effectif moyen de 42 fonctionnaires internationaux et de 113 agents recrutés sur le plan national	36	Effectif moyen pour le personnel recruté sur le plan international
	109	Effectif moyen pour le personnel recruté sur le plan national; le chiffre est inférieur en raison de l'augmentation des taux de vacance de postes pour le personnel recruté tant sur le plan international que sur le plan national.

Installations et infrastructures

Remise en état et entretien du quartier général de la Force, de 17 postes militaires et de 6 postes de police civile	Oui	Rénovation du centre d'opérations et de la salle de conférence du quartier général de la Force, construction d'un nouveau centre médical à Camp San Martin, fourniture de logements et blocs sanitaires supplémentaires dans un poste d'observation, installation de logements préfabriqués supplémentaires dans un camp militaire et au poste de police des Nations Unies, et démarrage en novembre 2005 de la deuxième phase du projet de modernisation des installations électriques à Camp Roca
Démolition et enlèvement de 17 bâtiments préfabriqués âgés de plus de 20 ans et contenant de l'amiante	Non	Attente de l'accord des autorités concernant le site d'élimination de l'amiante
Remise en état et entretien de 80 kilomètres de pistes de patrouille et construction de 10 buses	66	Kilomètres de pistes

	2	Buses; le chiffre inférieur s'explique par l'établissement de nouvelles priorités pour les travaux d'ingénierie et la construction d'un ouvrage de franchissement de rivière pour répondre aux besoins opérationnels de la Force.
	1	Principal ouvrage de franchissement de rivière
Exploitation et entretien de 96 groupes électrogènes	95	Groupes électrogènes
Remplacement de matériel et de mobilier dans 50 logements existants	Oui	Dans 50 logements
Amélioration de 4 hélistations pour les mettre aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale	3	Hélistations; le nombre est moins important que prévu du fait de l'établissement de nouvelles priorités pour les travaux d'ingénierie et du rang de priorité plus élevée accordé aux projets d'amélioration de la sécurité.
Transports terrestres		
Entretien et gestion de 356 véhicules, dont 9 véhicules blindés, qui se trouvent tous au quartier général de la Force	345	Nombre total de véhicules
	230	Véhicules de location
	76	Véhicules appartenant à l'ONU
	39	Véhicules appartenant aux contingents, dont 9 véhicules blindés; le nombre est moins important que prévu en raison du rapatriement de véhicules appartenant aux contingents et du passage par pertes et profits de véhicules appartenant à l'ONU pendant l'exercice.
Transports aériens		
Appui aux manœuvres de 2 hélicoptères	2	Hélicoptères
Transmissions		
Exploitation et entretien de 20 systèmes téléphoniques à autocommutateur privé, de 4 stations terriennes de communication par satellite et de 48 systèmes de communication utilisant des ondes décimétriques (UHF) ou des faisceaux hertziens à haute fréquence dans 23 sites	12	Systèmes téléphoniques à autocommutateur privé; le nombre est moins important que prévu en raison de la modernisation du réseau téléphonique et du remplacement des systèmes périmés.
	3	Stations terriennes de communication par satellite; le nombre est moins important que prévu en raison de la mise en œuvre d'accords commerciaux prévoyant l'accroissement de la bande passante, d'où une réduction du nombre de stations terriennes de communication par satellite déployées.

	39	Systèmes de communication utilisant des ondes décimétriques (UHF) ou des faisceaux hertziens à haute fréquence; le nombre moins important que prévu s'explique par le remplacement de 9 systèmes obsolètes transmettant uniquement des signaux vocaux par des systèmes plus modernes de transmission de signaux vocaux et de données.
	28	Sites
Remplacement d'un pylône de télécommunications et de 2 liaisons hertziennes numériques aux fins d'étendre le réseau hertzien terrestre	1	Pylône de télécommunications
	7	Liaisons hertziennes; le nombre est plus important que prévu en raison du remplacement de 4 liaisons hertziennes par des liaisons provenant de la Force et de l'acquisition de 3 liaisons hertziennes pour remplacer le matériel arrivé au terme de sa durée de vie utile. Le nombre total de liaisons hertziennes (11) est resté inchangé.
Remplacement de 30 stations mobiles et fixes afin d'assurer le fonctionnement du réseau radiophonique à deux voies sur toute l'île	30	Stations mobiles et fixes; réseau radiophonique pleinement conforme aux normes minimales de sécurité opérationnelle, desservi et entretenu sur toute l'île
Informatique		
Exploitation et entretien d'un réseau local et de 7 réseaux étendus, de 290 ordinateurs de bureau, de 54 ordinateurs portables, de 273 imprimantes et de 18 serveurs	1	Réseau local
	7	Réseaux étendus
	306	Ordinateurs de bureau (y compris les ordinateurs à passer par pertes et profits au cours de l'exercice 2006/07)
	53	Ordinateurs portables
	175	Imprimantes; le nombre d'imprimantes a été réduit conformément aux dispositions de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale.
	18	Serveurs
Services médicaux		
Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel	Oui	Conseils dispensés par les médecins militaires de la Force et par le centre de liaison de la mission pour les questions relatives au VIH/sida. Services de conseil et de dépistage

		également assurés dans les hôpitaux; dépistage chez les donateurs de sang bénévoles
Programme de sensibilisation au VIH, notamment par la diffusion de l'information entre collègues, destiné à l'ensemble du personnel	Oui	Présentation de 16 exposés sur la prévention du VIH/sida suivis par 1 400 personnes
		Affichage d'information sur la prévention du VIH/sida dans tous les camps militaires et diffusion de fiches de sensibilisation à la question auprès de tous les membres des contingents
Sécurité		
Installation de systèmes d'alarme incendie dans les principaux camps	Oui	Acquisition de 8 avertisseurs d'incendie qui ont été installés dans les principaux camps conformément au plan de déploiement révisé après l'évaluation de la Force
Mise en œuvre d'un programme de sécurité incendie pour la Force	Oui	1 205 membres du personnel de la Force ont suivi 30 séances d'information ou stages de formation et participé à 26 exercices d'évacuation d'urgence.
Déploiement de 3 équipes mobiles de lutte contre l'incendie	1	Équipe mobile de lutte contre l'incendie; le nombre est moins important que prévu, les fonds ayant manqué pour acheter le matériel d'incendie requis, dont le coût avait été sous-évalué dans le budget.
Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à 17 postes militaires, y compris le quartier général de la Force	Oui	97 caméras de sécurité installées dans 7 postes militaires
		Mise en place de mesures de sécurité renforcées, notamment installation de barrières antivéhicules, amélioration des pistes de patrouille sur le périmètre des 6 postes principaux, installation de barrières anti-intrusion dans tous les secteurs, mise en place de capacités d'intervention en cas de déversement de matières dangereuses, acquisition de matériel de fouille de sécurité, renforcement des capacités de détection d'explosifs et exécution d'un projet d'installation d'éclairages de sécurité
Révision du plan de sécurité	Oui	Examen semestriel effectué en mai 2006
Formation de toutes les nouvelles recrues aux mesures de sécurité	Oui	339 membres du personnel ont suivi une formation, y compris toutes les nouvelles recrues, les policiers des Nations Unies et le personnel du PNUD.

III. Exécution du budget

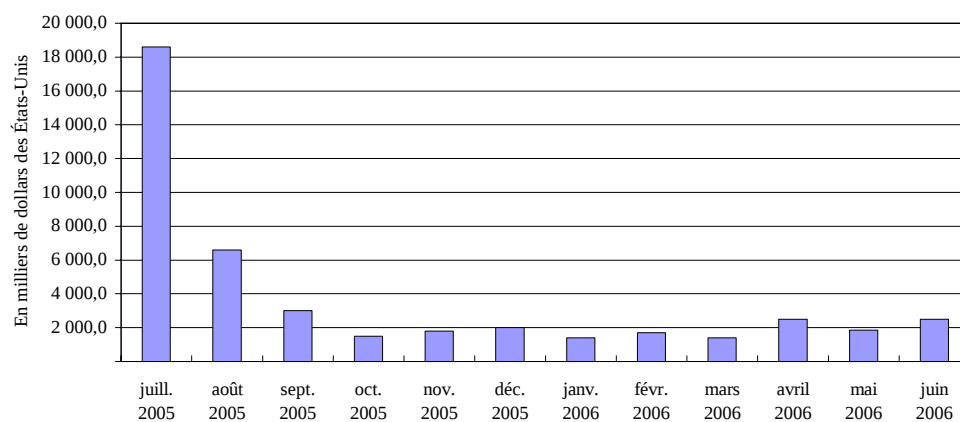
A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	17 082,3	17 223,4	(141,1)	(0,8)
Police des Nations Unies	967,8	907,9	59,9	6,2
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	18 050,1	18 131,3	(81,2)	(0,4)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	6 499,8	5 984,0	515,8	7,9
Personnel recruté sur le plan national	6 078,9	6 244,3	(165,4)	(2,7)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total partiel	12 578,7	12 228,3	350,4	2,8
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	75,0	159,7	(84,7)	(112,9)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	154,6	161,0	(6,4)	(4,1)
Installations et infrastructures	6 293,0	6 047,5	245,5	3,9
Transports terrestres	3 313,1	3 259,5	53,6	1,6
Transports aériens	1 587,1	1 597,5	(10,4)	(0,7)
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	920,4	928,9	(8,5)	(0,9)
Informatique	539,9	543,2	(3,3)	(0,6)
Services médicaux	261,1	356,3	(95,2)	(36,5)
Matériel spécial	9,9	6,7	3,2	32,3
Fournitures, services et matériel divers	401,4	406,4	(5,0)	(1,2)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	13 555,5	13 466,7	88,8	0,7
Total brut	44 184,3	43 826,3	358,0	0,8
Recettes provenant des contributions du personnel	2 112,1	2 001,0	111,1	5,3
Total net	42 072,2	41 825,3	246,9	0,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 431,2	1 278,4	152,8	10,7
Total	45 615,5	45 104,7	510,8	1,1

^a Dont 1 278 444 dollars versés par le Gouvernement chypriote.

B. Évolution des dépenses mensuelles



9. Le niveau plus élevé enregistré en juillet 2005 s'explique par l'inscription dans les comptes de la Force du montant des engagements contractés au titre du remboursement aux gouvernements fournissant des contingents des dépenses afférentes aux membres de ces contingents, au matériel leur appartenant et à la fourniture de rations à leur intention.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	389,5
Recettes diverses ou accessoires	760,9
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	641,0
Total	1 791,4

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses
Matériel majeur	1 349,2
Soutien logistique autonome (missions secondaires du génie)	164,1
Total	1 513,3

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission	–	–	
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,75		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur réelle</i>
Accord sur le statut des forces ^a	200,6
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	200,6

^a Valeur marchande, selon les estimations de la Force, du coût des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements mis à la disposition des contingents et des unités de police des Nations Unies par le Gouvernement chypriote.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	(141,1)	(0,8 %)

10. L'écart tient essentiellement aux ressources supplémentaires requises pour la relève des contingents militaires en raison de l'accroissement des coûts d'affrètement d'un aéronef sur le marché mondial. Cette hausse de coût a été en partie compensée par les économies réalisées sur les rations grâce au contrôle plus strict des commandes, de la réception et de la distribution des rations des soldats, grâce à l'adoption, par la mission d'un système de base de données permettant de gérer les rations en ligne. D'autre part, le coût moyen des rations s'est avéré moins élevé que prévu (4,91 dollars par personne et par jour au lieu de 5,42 dollars) compte tenu de l'entrée en vigueur en mars 2006 d'un nouveau contrat prévoyant le remboursement d'un fournisseur en dollars des États-Unis, ce qui a éliminé les coûts supplémentaires liés à l'appréciation de la livre chypriote durant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	59,9	6,2 %

11. Le solde non utilisé est imputable à la réduction des dépenses afférentes aux déplacements des policiers des Nations Unies (au 30 juin 2006, certaines demandes

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Seuls les écarts d'au moins 5 % ou 100 000 dollars font l'objet d'une analyse.

de remboursement des frais de voyage n'avaient pas été soumises), ainsi qu'au non-versement d'indemnités en cas de décès ou d'invalidité.

12. Les économies ont été en partie annulées par l'augmentation des dépenses afférentes aux indemnités de subsistance et d'habillement en raison d'un taux de vacance de postes inférieur à celui qui avait été prévu dans le budget (5,8 % en moyenne au lieu de 10 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	515,8	7,9 %

13. Les économies sont imputables à la diminution des ressources nécessaires au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel recruté sur le plan international du fait d'un taux de vacance de postes supérieur à celui prévu au budget (12,2 % en moyenne au lieu de 5 %). Ce taux s'explique par le retard pris à pourvoir cinq postes libérés à la suite de départs ou de réaffectations de personnel à d'autres opérations de maintien de la paix. Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 d'un nouveau barème des contributions du personnel pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur qui représente une diminution de 20 % par rapport au barème précédent (voir la section XI de la résolution 60/248 de l'Assemblée générale), les dépenses afférentes aux contributions du personnel ont été inférieures au montant budgétisé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(165,4)	(2,7 %)

14. Le dépassement est imputable à deux facteurs principaux : augmentation de 2,1 % du barème des traitements pour le personnel recruté sur le plan national, avec effet le 1^{er} septembre 2005, et appréciation de la livre chypriote pendant l'exercice considéré. Ces surcoûts ont été en partie compensés par la diminution des dépenses effectives au titre des dépenses communes de personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(84,7)	(112,9 %)

15. Le dépassement est imputable aux facteurs suivants : emploi d'agents temporaires pour remplacer des membres du personnel recruté tant sur le plan international que sur le plan national afin d'éviter de perturber la prestation des services en attendant que des fonctionnaires soient affectés aux postes vacants ou aux postes libérés du fait de la réaffectation de fonctionnaires internationaux à d'autres missions de maintien de la paix ou du départ de fonctionnaires internationaux occupant des postes qui ont été transformés ultérieurement en postes d'administrateur recruté sur le plan national à compter du 1^{er} juillet 2006; remplacement d'agents recrutés sur le plan national en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité; engagement, pour une période de courte durée, d'un spécialiste chargé de concevoir une enquête visant à recueillir les réactions et les vues de la population dans les deux communautés concernant le mandat de la mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	245,5	3,9 %

16. Le solde non utilisé est principalement imputable au fait que les crédits inscrits au budget pour l'enlèvement de bâtiments préfabriqués contenant de l'amiante n'ont pas été utilisés, dans l'attente d'une décision du Gouvernement chypriote concernant le site d'élimination de l'amiante. Ces économies ont été en partie compensées, d'une part, par des dépenses plus importantes que prévu pour les services collectifs en raison du rappel de dépenses d'électricité afférentes aux exercices antérieurs dû au fait que les factures avaient été soumises en retard, et d'autre part, par l'augmentation globale de 26,6 % du prix de l'électricité dans le sud.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(95,2)	(36,5 %)

17. Le dépassement à cette rubrique tient aux facteurs suivants : achat imprévu de médicaments et de fournitures pour faire face à l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire et renchérissement des services médicaux.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	3,2	32,3 %

18. Le solde non utilisé est dû au fait que le prix d'achat des 10 paires de jumelles remplacées au cours de l'exercice a été moins élevé que prévu.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

19. En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Décide que les États Membres renonceront à leurs parts respectives des autres recettes afférentes à l'exercice clos le 30 juin 2006 (1 791 400 dollars), ainsi qu'à leurs parts respectives d'un montant de 32 800 dollars du solde inutilisé du même exercice (358 000 dollars), les sommes ainsi libérées devant être affectées au financement des engagements actuels et futurs de l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service;

b) Se prononce sur l'affectation du reliquat du solde inutilisé relatif à l'exercice clos le 30 juin 2006, soit 325 200 dollars.